

Cléry-saint-André

Octobre 2023

Mi-Mandat



**PLATRERIE - ISOLATION
PLAQUES DE PLATRE**

SASU
Pascal DESHAYES

4, rue du Paré - 45370 CLÉRY-SAINT-ANDRÉ
Tél: 02 38 58 15 20 - Fax 08 26 38 49 76
pascal.deshayes0547@orange.fr

RGE
QUALIMAT
Certificat N° 121873



MOREAU CLIMELEC

Votre spécialiste pour vos projets

INSTALLATION • DÉPANNAGE • ENTRETIEN
13 RUE DU FOUR A CHAUX - 45370 CLÉRY SAINT ANDRÉ
Tél : 06.31.08.95.93 - moreauclimelec@gmail.com

Tél : 06.21.26.23.93 - 02.38.45.92.11
Courriel : bruno.mothu@fr.fr
Facebook : [fb.me/brunomothucouverture](https://www.facebook.com/b.mothu)

**Entreprise
Bruno MOTHU Couverture**



+ de 30 ans d'expérience

2 sentier des Murailles - 45370 CLÉRY-SAINT-ANDRÉ



VERGER
SARL

AMENAGEMENTS
EXTERIEURS

DRY

Terrassements
Clôtures - Allées

02 38 45 97 02

CLÉRY PEINTURE



Travaux de peinture
intérieurs-externes

Pose de parquet

Revêtements muraux et sol

ARIGAULT Marie-Laure
06 65 77 58 82
clery.peinture@gmail.com

15 ter rue Saint André
45370 CLÉRY SAINT ANDRÉ



GIRARD

**POMPES FUNÈBRES
MARBRERIE**

Chambre funéraire
Contrats obsèques

2 rue du Général de Gaulle
45130 MEUNG-SUR-LOIRE

02 38 44 44 16
girard.et.fils@wanadoo.fr

Prochaine réunion du Conseil Municipal

Lundi 4 décembre 2023

Les réunions ont lieu à 19h30 dans la salle du Conseil Municipal en mairie.
Les séances sont publiques, n'hésitez pas à y assister.

► Horaires et lieux sous réserve des conditions sanitaires

SOMMAIRE

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi, mercredi, jeudi :
8h30 - 12h

Mardi, vendredi :
8h30 - 12h / 14h - 17h

Samedi (semaine impaire):
9h - 12h

Mairie de Cléry-Saint-André

94 rue du Maréchal Foch - BP 11

45370 Cléry-Saint-André

Tél : 02 38 46 98 98

Fax : 02 38 46 98 99

Courriel : accueil@clery-saint-andre.com

Site Internet : www.clery-saint-andre.com

Facebook : @ClerySaintAndre45

Édité à 1700 exemplaires

Conception : Service communication

Impression : Groupe Concordances



Directrice de la publication :

Tatiana DEPLANQUE

Coordination : Jérôme FALALA

Crédits photos : Associations,
Municipalité, Patrick Lebaupin.

Dépôt légal : 3^e trimestre 2023

Merci à nos annonceurs pour le partenariat effectif à la réalisation de ce bulletin municipal. C'est la preuve du dynamisme du commerce local, acteur essentiel de notre cadre de vie.

■ Édito	P.5
■ Ville durable	
<i>Depuis le début du mandat, la végétalisation se poursuit</i>	P.6
<i>Liaison piétonne dans le secteur des écoles</i>	P.6
<i>Verger pédagogique</i>	P.7
<i>Parcours sportif et éléments de fitness</i>	P.8
■ Sécurité	
<i>Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)</i>	P.9
<i>Le Plan Particulier d'Intervention (PPI)</i>	P.9
<i>Défibrillateurs Automatisés Externes</i>	P.9
■ Travaux : Bilan	P.10
■ Urbanisme	P.11
■ Scolaire	
<i>Investissements au groupe scolaire des Bergerêts</i>	P.12
<i>Le Pass'Jeune toujours plébiscité</i>	P.13
<i>Une année Olympique pour les 114 élèves de l'école Notre-Dame</i>	P.13
■ Patrimoine Culturel	
<i>Festivités Louis XI</i>	P.14
<i>Conférence Louis XI</i>	P.16
<i>École Municipale de Musique</i>	P.16
<i>Inauguration de la restauration de la statue de Notre-Dame de Cléry</i>	P.17
<i>Une nouvelle grille pour le caveau de Louis XI</i>	P.16
■ Action sociale	
<i>Crèche intercommunale « Les Marmousets »</i>	P.18
<i>Comment accompagner l'évolution de bébé dans son environnement</i>	P.18
■ Acteurs économiques	
<i>Les bouquets de Cléry</i>	P.19
<i>Christine Champagne Dillinséger</i>	P.19
■ Actualité associative	P.21
■ Droit d'expression	P.27





Imajerial Story

Photographe

Studio

Mariage

Grossesse

Famille

Identité

07 81 20 56 12

quentinviel.photographie@gmail.com

www.quentin-viel.com

194 rue du Marechal foch 45370 Cléry Saint André



VOTRE ENCART PUBLICITAIRE ICI ?

Si vous souhaitez faire paraître votre publicité dans l'un des espaces proposés au sein de nos publications, merci de nous contacter sur

communication@clery-saint-andre.com

4



VOTRE SPÉCIALISTE INFORMATIQUE & SOLUTION LOGICIEL

Espace RenaiSens
2 Rue du Stade 
45370 Cléry-Saint-André

 02 38 45 68 18
 www.laser-informatique.fr
 technique@laserinfos.fr





Chères Cléricoises, Chers Cléricois,

Fin juin notre pays, a connu des nuits d'émeutes, des actes de vandalisme inadmissibles, des destructions d'équipements publics, d'écoles, de mairies, de commerces. Le lundi 3 juillet à 12H00 répondant à l'appel de l'association des maires de France nous nous sommes rassemblés dans la cour de la mairie pour affirmer notre attachement aux institutions de la République et soutenir les forces de l'ordre et les pompiers qui ont fait face aux émeutiers. Message aussi de soutien à des maires du Loiret particulièrement éprouvés, parfois menacés lors de ces nuits. Aujourd'hui toute forme d'autorité est contestée et pas seulement celle de l'état qui doit assurer la sécurité des biens et des personnes. Se sentir à l'abri parce que nous sommes en milieu rural n'est plus une évidence. Il n'est plus rare que les services des mairies, les élus soient confrontés à des situations délicates de revendications excessives, lorsque la décision prise en application de nos lois et règlements ne satisfait pas le pétitionnaire. Bien que notre volonté demeure d'engager le dialogue, de rester calme face à des situations conflictuelles, les nombreuses difficultés pourraient remettre en question notre engagement pour le bien public.

En mars dernier le conseil municipal a adopté à une large majorité le budget 2023. Le taux d'inflation, le coût des matières premières et produits finis, ont des répercussions importantes sur le budget communal et nous obligent à faire des choix pour dégager de la trésorerie. Dans un contexte de difficultés aussi pour les familles, le conseil municipal a tenu à ne pas augmenter les taux de fiscalité, part communale, pour la 9ème année consécutive. Malgré cela ce budget 2023 prévoit des investissements à hauteur de 2,6 millions d'euros dont 1,2 millions d'euros pour les affaires scolaires, travaux de la cuisine, de la salle de restauration, des sanitaires et d'un nouveau bâtiment périscolaire. La preuve s'il est encore utile de le rappeler que l'enfance demeure la priorité de la municipalité. Vous lirez dans ce bulletin municipal, les orientations budgétaires retenues cette année.

Avant les vacances d'été, les week-ends connurent de nombreuses manifestations, des temps forts pour se retrouver en toute convivialité. Je remercie les bénévoles des associations, les élus qui n'ont pas compté leur temps pour donner un coup de main à l'organisation de ces festivités. La projection gratuite du film de Fabrice Blanchard, la malédiction des Dunois, tourné pour partie à Cléry, en ce samedi 17 juin a connu une belle affluence à l'Espace Loire. De même le 13

juillet au soir nous étions très nombreux pour participer à la retraite aux flambeaux appréciée des enfants, animée par la troupe orléanaise des pêcheurs, suivie d'un beau feu d'artifice.

Je remercie chaleureusement les entreprises qui ont travaillées, sans interruption en juillet et août, pour atteindre l'objectif de mise en service du restaurant scolaire, du nouveau bâtiment périscolaire dès la rentrée de septembre. Ce n'était pas facile à réaliser compte-tenu de l'ampleur des travaux dans un délai très contraint. L'aménagement du parking des écoles va démarrer prochainement. Le cheminement doux, piétons, vélos du sentier des murailles à la rue Maréchal Foch est ouvert au public. Quelques aménagements restent à finir, ainsi que la poursuite cet automne de plantations d'arbres et végétaux. Rue Louis XI, les travaux du petit et du grand mail sont finis. Il reste à poser des panneaux de signalisation rappelant la limitation de vitesse à 30km/h. Les prochains travaux de voirie concernent le lotissement du Clos de l'Ardoux. Ils débiteront en octobre par le changement de la canalisation en eau potable, puis la chaussée sera refaite ainsi que la création d'une voie douce reliant la rue des Bordes à la route de Jouy le Potier.

Notre commune a connu un dramatique accident le samedi 10 juin, rue du Maréchal Foch, face à la mairie. D'importants moyens de secours furent mobilisés par la préfecture du Loiret face à un premier bilan faisant état d'une dizaine de blessés. L'enquête de la gendarmerie se poursuit pour établir avec précisions les circonstances de cet accident. Je souhaite que la douleur des blessés puisse s'estomper avec le temps sans laisser de séquelles physiques et traumatiques. Je remercie les personnes présentes qui ont prêté secours avant l'arrivée des pompiers et gendarmes dans un élan de solidarité remarquable. En moins de six mois nous avons eu trois accidents imputables pour deux aux conducteurs, le troisième à un jeune piéton imprudent. L'espace créé devant la mairie en 2019, le plateau surélevé de la chaussée, la zone 30 km/h, le trottoir élargi, les potelets, contribuent à la sécurité des usagers. Pour autant le risque zéro n'existe nulle part dès lors que des véhicules se déplacent avec trop souvent au volant des conducteurs inconscients du danger qu'ils font courir aux autres usagers de la route.

Début août Monsieur Gabriel Pinsard, conseiller municipal est décédé des suites d'une longue maladie. Il était conseiller depuis 2014 et s'était beaucoup investi en 2018 lors de la révision du Plan Local d'Urbanisme. Nous garderons de lui le souvenir d'une personne engagée, non seulement dans l'action municipale, mais aussi dans de nombreuses associations communales. Le conseil municipal du 18 septembre lui a rendu un dernier hommage en observant une minute de silence.

Je vous assure au nom de tous les conseillers de notre dévouement pour le bien public dans une attitude constructive de l'intérêt général. Bien à vous.


Le Maire,
Gérard CORGNAC.



Depuis le début du mandat, la végétalisation de la commune se poursuit



6

La Commune a créé en 2018, un parc urbain au cœur de la Ville, le Parc de Gaulle. Cet espace est un lieu de loisirs et de rencontres intergénérationnelles pour les Cléricois et les touristes.

Au regard de l'engouement et de l'utilisation de ce parc, la Municipalité a entrepris une réflexion sur l'aménagement du secteur des écoles, avec la création d'une liaison douce arborée et d'un verger pédagogique. Ce projet a pour vocation d'offrir un espace de type parc de promenade, autour de mobiliers facilitant la convivialité, de développer la biodiversité et le partage des pratiques cultu-

rales avec le verger pédagogique. Il permet également de verdier les espaces urbains, afin de créer des poumons de verdure, en plein cœur de ville, et notamment aux abords des écoles, tout en respectant l'environnement et en reliant deux pôles de centralités de Cléry-Saint-André – le secteur des écoles au bourg, en passant par la bibliothèque et l'école municipale de musique.

Création et embellissement d'une liaison piétonne dans le secteur des écoles

Une nouvelle liaison douce a vu le jour, en 2023, reliant la rue du Maréchal Foch au chemin des Bergerêts.

Une mise en valeur importante des espaces a été réalisée avec une participation citoyenne pour la plantation des espèces. Ainsi, plus de 800 plants et une dizaine d'arbres remarquables ont été plantés par des bénévoles et les enfants des écoles. Pour séparer la propriété communale des voisins, une clôture de plus de 120 m de long a été posée. Les espaces ont été requalifiés avec la destruction de bâtiments anciens inutilisés pour créer notamment un espace enherbé pour les enfants des écoles et ou du périscolaire et une liaison piétonne.

Au-delà de la participation citoyenne sur ce projet, l'ensemble des travaux a été réalisé en régie par les agents des services

techniques, avec la forte implication des élus. Pour permettre un partage et une connaissance des espèces plantées, ces dernières ont été identifiées par un affichage.

Lors du passage du jury pour les villes fleuries, cette création a été appréciée et mise en valeur.

La Municipalité a su redonner à cet espace une réelle vocation, tout en poursuivant une végétalisation de la commune et en complétant la trame existante des liaisons douces communales.

Coût : 99 000€ HT
Subvention : 34 500 €



Coût total : 30 000 € TTC
Subvention : 23 200 €

Verger pédagogique

Un verger pédagogique d'une cinquantaine de fruitiers a été implanté par des bénévoles avec l'appui des services techniques, face au restaurant scolaire, avec plus d'une quinzaine de variétés différentes. Ces deux projets ont été intégralement réalisés en régie.

Ces travaux ont pour objectifs principaux :

- Développer la biodiversité : cette plantation permet de créer un lieu d'accueil pour la faune et la flore afin de développer la biodiversité au cœur du village. Il s'agit de restaurer un écosystème au sein des espaces publics : les essences choisies ont pour but de favoriser la biodiversité et d'encourager la faune et la flore à s'épanouir.

- Lutter contre le réchauffement climatique : pour répondre aux enjeux climatiques actuels, la commune souhaite restaurer son patrimoine arboré, en effet la plantation d'arbres permet d'absorber les émissions de carbone, de créer des îlots de fraîcheur et de régénérer les sols.

Ce projet s'inscrit dans une végétalisation générale de la commune, d'autres espaces ont été et seront arborés.



Cimetière

Afin de répondre aux normes environnementales, la commune a pris le parti d'engazonner les allées secondaires du nouveau cimetière dans un premier temps. Dans un second temps, ce même travail sera effectué dans l'ancien cimetière.

En plus de cette végétalisation, une nouvelle signalétique pour le tri des déchets a été instaurée.

Coût de l'enherbement : 4 590 € TTC

Mais aussi...

Divers aménagements d'embellissement ont également été réalisés depuis 3 ans par la commune : les massifs de l'Espace Loire, la requalification de la place de Saint André, les travaux à la Fontaine, plantation de 5 arbres remarquables au parc de Gaulle....

Sensibilisation et participation des habitants à leur manière en mettant en valeur leur pied de mur ou leur pied de clôture.

Cette participation fortement appréciée permet d'embellir les rues de Cléry-Saint-André !



Chaque année la Commune attache une importance à planter des arbres remarquables, notamment au moment de la journée de l'arbre. Le but est de revitaliser les espaces et de centraliser la nature et la biodiversité dans les actions et projets développés. la Commune engage lors de l'élaboration du budget une somme en dépenses de fonctionnement afin de fleurir la Ville.



Parcours sportif éléments de fitness

Depuis la fin du printemps, la commune a installé un nouveau parcours de santé et trois éléments de fitness.

Venez découvrir ce nouveau parcours sportif implanté au Pré des Gains à proximité du chemin de la Salle.

Ce nouveau parcours composé d'une dizaine de modules vous offre une variété d'activités adaptées à tous les niveaux de condition physique dans un cadre naturel.

Un espace de fitness avec rameur, bicyclette, ski de fond a été positionné à proximité du City Stade, chemin des Bergerêts (en face du restaurant scolaire) pour également faire du sport en plein air et améliorer votre forme physique.

Coût : 20 650 € TTC
Subvention : 3 400 €



L'élagage, un enjeu pour tous

Enedis procède régulièrement à des opérations d'élagage afin de garantir d'une part, la sécurité des personnes et des biens contre les risques liés à la présence de végétation aux abords des réseaux électriques qu'elle exploite et, d'autre part, la qualité de la distribution de l'énergie électrique à ses clients.

La société GRDE a été sollicitée pour réaliser ces travaux, pris en charge par Enedis, dans les six mois à venir.

Considérant que la végétation ne doit en aucun cas venir en surplomb du réseau, l'entreprise est susceptible d'intervenir sur les parcelles des administrés.

Le traitement des branches coupées est le suivant :

1^{er} cas : la végétation est en domaine privé et le réseau est en domaine public : Les bois et branches coupés sont rangés en bordure de tranchée et laissés à disposition du propriétaire.

2nd cas : la végétation est en domaine privé et le réseau est en domaine privé : Les bois et branches coupés sont rangés en bordure de tranchée et laissés à disposition du propriétaire.

3^e cas : la végétation est en domaine public : Les bois et branches coupés sont évacués systématiquement sauf si un accord a été négocié avec la collectivité pour le rangement et l'évacuation.



POUBELLES

Nous vous rappelons que les poubelles doivent être sorties la veille au soir du ramassage et rentrées au plus tard le lendemain du passage de la collecte, afin de faciliter la libre circulation des piétons sur le trottoir.

La préfecture rappelle, dans le Flash info n°25 du 30 juin 2023 « la nécessité de veiller à ne pas laisser les poubelles à l'extérieur qui peuvent être déplacées et servir de combustible ».

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Les membres du conseil municipal viennent de rédiger le Plan Communal de Sauvegarde.

Le Plan Communal de Sauvegarde recense toutes les informations utiles, les réflexes à avoir et les démarches à suivre en cas d'événement perturbant la commune, afin de supprimer au mieux les incertitudes, les actions improvisées dans l'urgence, pour être le plus efficace possible, même en cas d'absence du Maire. Cet outil permet également d'informer la population sur les risques et les consignes de sécurité.

En d'autres termes, le PCS organise la mobilisation et la coordination des ressources (humaines et matérielles) de la commune en situation d'urgence pour assurer au mieux le soutien et la protection de la population.

L'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde est une obligation réglementaire pour les communes qui sont comprises dans le champ d'application d'un PPI (Plan Particulier d'Intervention), conformément à l'article L731.3 du code de la Sécurité Intérieure. C'est le cas de la commune de Cléry-Saint-André qui a été intégrée dans le Plan Particulier d'Intervention du Centre Nucléaire de Production d'Electricité (CNPE) de Saint-Laurent-des-Eaux, le rayon de ce dernier ayant été étendu de 10km à 20km.

Le Plan Particulier d'Intervention (PPI)

La commune de Cléry-Saint-André est située dans le périmètre de 20 km de la centrale nucléaire de Saint-Laurent-Des Eaux et est donc concernée par le PPI.

Si un accident nucléaire devait se produire et qu'il était susceptible d'avoir des conséquences à l'extérieur du site, le préfet prendrait la direction des opérations et appliquerait le plan particulier d'intervention (PPI). Ce plan est un document établi par l'État pour organiser au mieux les secours et les moyens à mettre en œuvre pour protéger les personnes, les biens et l'environnement à l'extérieur du site.

Pour toute interrogation, des informations complémentaires sont disponibles sur le site www.irsn.fr



Défibrillateurs Automatisés Externes (DAE)

Couramment désigné par l'acronyme DAE, un défibrillateur automatisé externe est un dispositif médical. Il permet de réanimer une personne victime d'un arrêt cardiaque.

Pour la sécurité de tous, 3 défibrillateurs sont présents sur la commune :

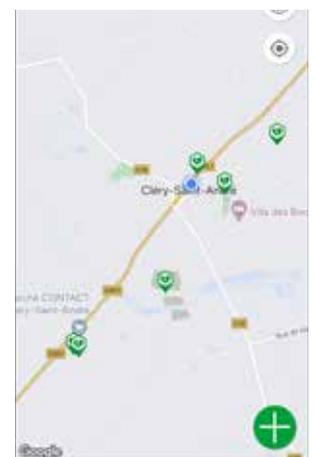
- Bibliothèque Intercommunale (131 rue du Maréchal Foch)
- Espace Loire (3 rue du stade)
- Hall de la maison de santé Pluridisciplinaire (1 Allée du Docteur Roland Delastre)

De manière générale, l'utilisation de l'application

gratuite « Staying Alive » est fortement conseillée. Elle associe une cartographie des défibrillateurs et la gestion des « Bons Samaritains ». La cartographie qui recense plus de 245.000 défibrillateurs permet de trouver rapidement les défibrillateurs proches en situation d'urgence.

Qu'est-ce que le « Bon Samaritain » ?

Le Bon Samaritain est un service qui permet aux professionnels de l'urgence (Pompiers, SAMU) de localiser et d'alerter des volontaires formés ou non aux gestes de premiers secours en cas d'arrêt cardiaque à proximité afin de porter secours à la victime ou d'aller chercher un défibrillateur.



Plus de 2 km de voirie refaite

Chaque année, la Municipalité inscrit dans ses dépenses d'investissements la réfection de la voirie et son entretien. Depuis le début du mandat, c'est donc plus de 2 kilomètres de voirie refaite et ce n'est pas fini, d'autres projets sont en cours (lotissement du Clos de l'Ardoux, rue des Bonshommes, etc.) !

Sans compter sur la création d'un pôle associatif dans le secteur de Saint-André, avec la réhabilitation de l'ancienne école en quatre salles associatives et le réaménagement de l'ancien hangar de Saint-André, avec la création de box de rangement à destination des associations. .

CHEMIN DU BRÉAU : 380 m
 Coût total : 87 000 € TTC
 Subvention : 27 000 €



RUE DES HAUTS BERGERÊTS
 + Gestion des eaux pluviales : 180 m
 Coût total : 112 000 € TTC
 Subvention : 35 000 €



RUE DE LA MOTTE / PLACE DE SAINT-ANDRÉ
 ET RUE DU VILLAGE : 780 m
 Coût total : 311 000 € TTC



RUE DU BUISSON : 180 m
 Coût total : 49 000 € TTC



RUE DE LA PERRIÈRE
 + Gestion des eaux pluviales : 750 m
 Coût total : Quote part de 170 000 € TTC
 Subvention : 43 000 €



MAISON DES ASSOCIATIONS
 Création de 4 salles associatives
 dans l'ancienne école de Saint-André
 Coût total : 174 000 € TTC
 Subvention : 68 000 €





Aide à la rénovation des façades

Lors du renouvellement du PLU en 2019, la commune a fait de la requalification du centre ville et des quartiers anciens une priorité.

L'embellissement des façades par la rénovation fait parti de cette démarche. Une subvention peut vous être allouée si vous résidez dans le périmètre classé « UP » du PLU et que votre façade est visible depuis l'espace public.

Les critères d'éligibilité sont disponibles sur notre site internet à l'adresse www.clery-saint-andre.com/aide-aux-facades.

L'agence Départementale Information Logement peut également vous aider dans vos démarches de réhabilitation de votre logement. À Cléry-Saint-André, des conseillers assurent des permanences le premier mardi de chaque mois sur rendez vous au 02 38 62 47 07.

► Plus d'informations sur www.adil45-28.org

Bilan des aides attribuées depuis le début du mandat : 10 demandes formulées par des particuliers une aide totale attribuée de 14 000 €



Hommage à Gabriel Pinsard

Notre collègue Gabriel PINSARD, effectuait son deuxième mandat de Conseiller municipal.

Il est décédé cet été, à l'âge de 75 ans, des suites d'une longue maladie. Après avoir été ouvrier, il était devenu chef de chantier. Gabriel était connu pour ses engagements associatifs au sein de l'Hospitalité Diocésaine d'Orléans, la randonnée, Cléry en transition... Il aidait au restauroire, à l'Harmonie, au Son et Lumière. Il avait participé à la création de « Lumières sur Notre-Dame de Cléry », dont il fut le premier trésorier.

Gabriel s'était investi dans la révision du Plan local d'urbanisme lors du précédent mandat. Il représentait notre groupe dans les commissions travaux, patrimoine, appels d'offres. Il était élu au C3M, au SMETABA. Ses compétences techniques, son expérience dans le bâtiment et les travaux étaient utiles pour les choix municipaux.

C'est toujours avec sincérité que Gabriel a défendu une vision généreuse de l'action publique, en étant aussi sensible aux thèmes de l'éducation et de la culture, pour que tous les enfants de notre village aient la possibilité de s'émanciper et de devenir des citoyens libres, dans un monde plus juste.

Merci Gabriel.



Investissements annuels pour le groupe scolaire des Bergerêts

Le scolaire et ses activités annexes, Accueil de Loisirs Sans Hébergement, Restaurant scolaire et Pass'Jeunes, occupent une place importante dans le budget communal. C'est un choix municipal fort qui démontre l'investissement quotidien de la majorité vis-à-vis de la jeunesse, son éducation et pour ouvrir son esprit à la culture, au sport et à la citoyenneté.

Les travaux des écoles :

Chaque année, l'école élémentaire et maternelle bénéficie d'un budget d'investissement non fléché de 10 000 € pour leurs besoins (matériel, mobilier, etc.). A cette dépense, se rajoute chaque année des investissements fléchés (modification de l'éclairage et passage au LED dans les classes, travaux d'isolation, installation de vidéoprojecteurs, renouvellement du parc informatique, etc.) et des dépenses de fonctionnement pour l'entretien des bâtiments. Le travail d'entretien des bâtiments est essentiel et est réalisé au cours des vacances scolaires, en régie par nos agents du service technique. Le but de ces travaux et investissements est d'apporter le maximum de confort et de fonctionnalités pour les usagers (agents, enseignants, élèves, familles).



Pour rappel, la Commune a bénéficié du plan de relance – continuité pédagogique, mis en place par l'Etat pour rééquiper sa salle informatique et installer des

vidéoprojecteurs. Une subvention de 11 500 €, pour une dépense totale de 16 500 € (70% de financement). Les anciens équipements ont été redistribués dans les classes de l'école maternelle et dans la salle des Associations, située rue de Saint-André. Sous le même principe, des capteurs de CO2, ont été achetés et financés par l'Etat afin de répondre aux nouvelles normes, liées au Covid 19. Des travaux, pour les écoles sont réalisés en lien avec d'autres commissions, comme pour la création du verger pédagogique et de la liaison piétonne.

Le projet de la mandature : l'extension de l'accueil de Loisirs sans Hébergement et la restructuration du restaurant scolaire



Comme indiqué dans les précédents bulletins municipaux, la Commune a engagé depuis quelques années le projet d'extension de l'accueil de loisirs sans hébergement et la restructuration du restaurant scolaire. Les travaux se sont finalisés, cet été et les structures ont pu ouvrir pour la rentrée scolaire du 4 Septembre dernier. Ces travaux permettent de répondre à un besoin de places supplémentaires pour l'accueil de

loisirs, et de faciliter le travail des agents avec la création de chambres froides et la restructuration du matériel pour le restaurant scolaire.

Les travaux de l'accueil ont été la création d'une salle supplémentaire de 50 m², de rangements supplémentaires pour ne plus à avoir à utiliser les réserves de l'ancienne garderie, de créer un nouveau bureau pour les directeurs de la structure et de revoir l'organisation des sanitaires. Le but est d'apporter aux agents et aux enfants un outil très fonctionnel et utile pour le périscolaire qui grandit en fréquentation, du fait de sa qualité d'accueil qui est appréciée et reconnue des parents.



Les travaux au sein du restaurant scolaire ont été essentiellement, la restructuration des espaces et du matériel au sein de la partie cuisine et réserves et la rénovation de la salle de restaurant en investissant sur des matériaux phoniques afin d'absorber le bruit au sein de cette salle (plafond et sol).



Les nouvelles méthodes de travail et l'augmentation de la fréquentation du service ont donc rendu nécessaires ces travaux. En effet, les espaces de stockage actuels permettant seulement un à deux jours de stockage, ne permettaient pas de s'engager avec certains fournisseurs qui n'ont une capacité de livrer qu'une fois par semaine par exemple. De plus, pour développer le recours aux produits bruts et diminuer la part de produits transformés, il est nécessaire d'adapter le matériel du restaurant scolaire (légumerie, fours...). Ces investissements permettront plus facilement de répondre aux objectifs de la loi Egalim. La Municipalité met un point d'honneur à continuer à confectionner les repas sur place, pour offrir une qualité optimale aux petits consommateurs !

Un remerciement général, auprès des agents de la restauration, du service jeunesse et du service technique, est à leur consacrer car grâce à leur investissement personnel et professionnel, ces travaux se sont effectués dans des conditions optimales et l'ouverture a pu être maintenue pour le 4 septembre.

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES	€ TTC	RECETTES	MONTANT ATTRIBUÉ
Total TRAVAUX	931 264.80 €	Restaurant scolaire	
Imprévus 5%	46 563.24 €	DETR	27 192.00 €
Frais annexes	160 850.40 €	CD 45	78 977.00 €
Total travaux + frais + imprévus	1 138 678.44 €	Périscolaire	
		DETR	67 813.00 €
		CD45 via l'intercommunalité	33 906.30 €
		CAF	84 765.75 €
		CRST	94 600.00 €
		Total des subventions	607 274.05 €
		Financement commune	531 404.39 €
TOTAL BUDGET	1 138 678.44 €	TOTAL BUDGET	1 138 687.44 €

Les autres investissements

Les travaux de gros œuvre étant terminés sur les chantiers autour des parkings des écoles, ces derniers seront réhabilités fin 2023 / début 2024 afin de répondre à la demande des familles. Le parking sera réaménagé et agrandi. Une subvention de la part du département pour un montant de 35 000 € a été accordé.

La réhabilitation de la cour de l'école élémentaire est en réflexion et les travaux seront réalisés en 2024.



Le Pass'Jeune, toujours plébiscité

Le Pass'Jeune rayonne par ses activités depuis plusieurs années.

À chaque vacance scolaire, nous éducateurs fourmillent d'imagination pour offrir un planning attractif et à la portée de tous. Le programme est riche : jeux divers, activités culturelles, sorties, mini camp... et interventions comme nous le remarquons sur la photo aux festivités municipales et actions nationales comme le Téléthon.

ZOOM SUR : AURIANNE TILKI



Les championnats d'Europe de Qwan Ki Do se sont déroulés en Allemagne, dans la ville de Cottbus, les 14 et 15 avril 2023.

Aurianne Tilki, jeune licenciée Cléricoise et membre de l'équipe de France, s'y est brillamment illustrée en décrochant l'or avec son équipe, dans la catégorie « Assaut » adulte.

La municipalité est fière de compter sur son territoire cette nouvelle championne d'Europe. Félicitations à elle pour cette belle performance !

13



Une année Olympique pour les 114 élèves de l'école Notre Dame

Personne ne passera à côté du plus grand événement sportif international que la France s'apprête à accueillir : les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024.

Cette année au-delà de tous les apprentissages fondamentaux, l'équipe pédagogique a choisi de mettre l'accent sur le sport et de travailler autour des Jeux Olympiques et de la coupe du monde de rugby. En ce début d'année, les cinq classes de notre école (PS-MS, MS-GS, CP, CE1-CE2 et CM1-CM2) sont dans les starting blocks. Voyage immobile autour du monde ou à Paris seront au programme. Travail sur le corps, sur les émotions ainsi que le développement des valeurs portées par la charte olympique (engagement, excellence, égalité, respect, amitié, inclusion et partage) guideront les projets de l'école.

A nous de nous approprier les mots que le Pape François a adresser aux athlètes : « Alors rêvez, explorez et repoussez vos limites ! »

Soline Chanel, chef d'établissement / direction@ecole-nd-clery.fr





Une journée tout entière tournée vers Louis XI

Le samedi 24 juin 2023 a été l'occasion pour le 600^{ème} anniversaire de sa naissance d'une commémoration riche en manifestations.

Sous un soleil généreux le clos Noah s'est transformé en un théâtre d'animations joyeuses, accompagnées par la musique des trompes de chasse sous l'impulsion de Remi Harnois et de l'Harmonie de Cléry sous la direction de Stéphanie Moreau. Ils nous ont joué le Carillon de Vendôme en écho à l'événement et pour notre plus grand plaisir.

14



Le Maire et les invités ont inauguré la journée en visitant chacun des stands installés :

Exposition « Aux Alentours »

L'exposition des œuvres artistiques réalisées pour cette occasion par les élèves de l'association « Aux Alentours » à l'initiative d'Alexandra Baudin. Une fresque de plus 7 m de long représentant une scène champêtre avec Louis XI chassant, bordée par les portraits de Charlotte de Savoie, son épouse, et Louis XI. Aurélie Schnell et ses élèves l'ont magnifiquement orné d'enluminures et de textes calligraphiés avec des devises de Louis XI.

9 tableaux sur bois évoquant chacun d'eux les traits marquants de ce roi si controversé : Louis XI le travailleur, le chasseur, le fervent catholique... Tableaux peints par Elisabeth Gouchault. Une sculpture sur bois de Valérie Barrault montrant Louis XI en prière. Une peinture sur toile de Christine Champagne-Dillinseger, représentant le visage de Marie pour laquelle Louis XI vouait une grande dévotion.

Bande dessinée : « Louis XI vers un nouveau monde »

Le stand tenu par l'auteur d'une BD « Louis XI vers un nouveau monde » écrite tout spécialement pour cet anniversaire par Monsieur Brochard qui a pu dédicacer une soixantaine de ses BD vendues sur place.



Fabrice Gloux, sculpteur

Le sculpteur Fabrice Gloux est venu présenter la maquette de la future sculpture en grès émaillé de Louis XI qui sera implantée sur la place des marronniers. Un Louis XI en pied, dans une posture assurée, habillé en chasseur entouré de 2 lévriers. Avec beaucoup de bienveillance l'artiste nous a expliqué son savoir-faire et la complexité d'un tel projet.



Animations par les enfants du CME

Le stand monté par les enfants du CME, déguisés en habits du Moyen Âge. C'est sous l'impulsion de Séverine Vauzelle qu'ils ont conçu des jeux d'époque : tir à l'arc, jeux de dames, de billes ... offrant un temps d'amusement bien apprécié.



Cléry Son Histoire en Lumière

Au stand de Cléry son Histoire en Lumière nous attendaient Yvette Laurent et ses danseurs, un cordier et la maîtrise de son métier. Les danseurs en habits d'autrefois, superbes et très colorés, nous ont offert une démonstration très réussie de danses nobles et de danses populaires accompagnées par la musique entraînante du Moyen Âge.

Une conférence et une exposition à la Salle Albert de Mun

A la salle Albert de Mun étaient exposées une collection de cartes postales évoquant la vie de Louis XI et une présentation de l'histoire du billard, jeu de billes sur table inventé par Louis XI. Deux cartes postales et deux timbres créés pour cette commémoration du 600ième anniversaire étaient en vente par l'association philatélique du Loiret, Timbre à Moi, à l'initiative de Monsieur Etienne Hémond : un timbre donnant une vue aérienne de la basilique, un deuxième reproduisant le cénotaphe de Louis XI.

Monsieur Jean Marty a donné une conférence sur les origines du billard accompagné par Fabrice Puigvert, champion de France du billard, qui nous a impressionné par sa démonstration de jeu de carambole.

Une restauration variée

Les stands des gourmands avec les glaces « Moustache » qui ont eu beaucoup de succès, les macarons de Fabienne Penault toujours aussi appréciés et les spécialités des mangeurs de cerises. Valérie Deneufbourg proposait ses vins bio, cuvée Louis XI, pour accompagner les repas préparés par Alexandre Amary et ceux de chez « Dom »

Des crêpes préparées sur place par le Comité des Fêtes.

Deux spectacles de fauconnerie très appréciés

L'animation de Vol en Scène a été beaucoup appréciée. Deux fauconniers nous ont fait une démonstration impressionnante avec leurs rapaces en vol libre. Aigle royal, chouettes, vautour, buse ... ont donné un spectacle aérien très précis de fauconnerie avec les explications détaillées des caractères et performances de chacun de leurs oiseaux.



Conférence sur Louis XI et Notre Dame de Cléry, dévotions royales et interprétations

PAR LYDWINE SCORDIA, AGRÉGÉE ET DOCTEUR EN HISTOIRE, ENSEIGNANTE DE L'HISTOIRE MÉDIÉVALE À ROUEN.

La place que tient Louis XI dans notre patrimoine culturel et architectural est incontestable, nous éprouvons tous une certaine fierté d'habiter au pied d'une basilique qui a un rayonnement qui dépasse largement nos frontières.

Si Louis XI a laissé une telle empreinte sur notre bourg, nous ne nous rappelons pas ou nous ne connaissons pas toujours les raisons qui ont poussé ce monarque à tant de libéralités envers Cléry pour permettre l'achèvement de la construction de cet édifice et les motivations de son choix d'y être inhumé, rompant les traditions. S'appuyant sur des archives et des écrits nombreux Madame Lydwine Scordia a tenté de mieux nous faire comprendre la personnalité si complexe et controversée de ce souverain qui a inspiré tant d'historiens. Elle a replacé le règne de Louis XI dans le contexte si particulier de la fin du Moyen Âge.

Vouant une dévotion toute particulière à Notre Dame de Cléry il l'a invoquée de nombreuses fois. Entreprise superstitieuse ou véritable démarche de foi en la Puissance divine ? Elle a tenté de nous apporter des éléments de réponses. La dévotion de ce roi à Marie est attestée par de nombreuses chroniques. La pratique de sa foi, ses nombreux dons le présentent comme un roi fervent catholique et authentique. Son propos très ouvert et didactique a permis au public nombreux et passionné de saisir les clés d'une réponse à cette interrogation. Il lui a surtout donné envie d'en connaître un peu plus sur cette période d'histoire et de lire les livres qu'elle a consacrés à ce roi.



16



École municipale de musique

Nouvelle rentrée en fanfare à l'École Municipale de Musique!

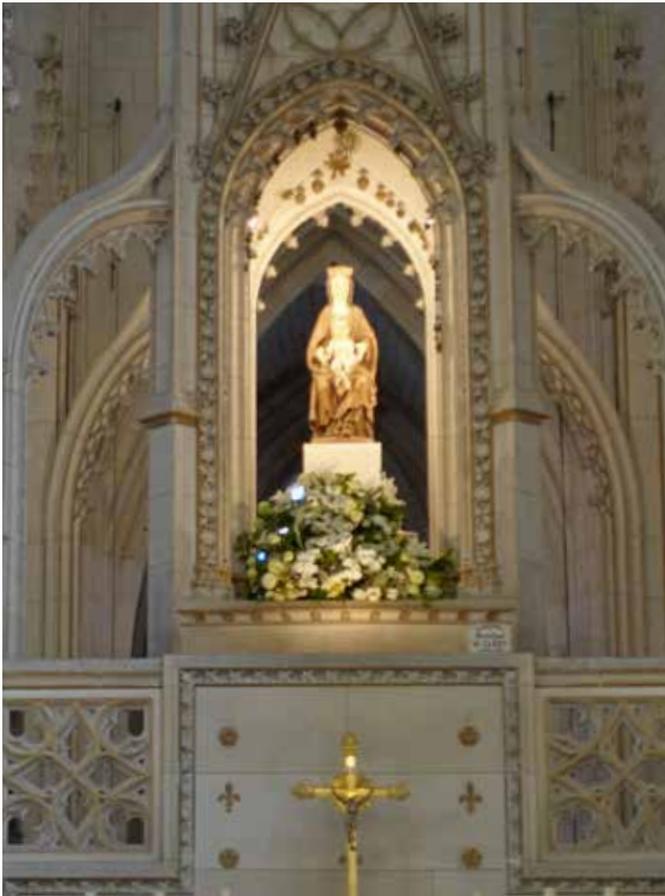
Avec, cette année encore, quelques nouveaux professeurs. Stéphanie George enseigne la clarinette et le hautbois, Mathilde Pinsard enseigne l'éveil musical et la formation musicale pour les adultes et Maxime Tardif enseigne le cor!

Nous remarquons cette année une météo particulièrement clémente pour la contrebasse, qui enregistre un record d'affluence avec pas moins de cinq nouveaux élèves! Evénement totalement

inédit dans l'histoire de l'EMM de Cléry ! Et le saxophone est au beau fixe avec quatre élèves supplémentaires. Les percussionnistes sont toujours les plus nombreux avec quatorze élèves! En revanche, et là, mon cœur de trompettiste saigne... Les cuivres, si brillants pourtant, fondent cette année.

Autre information significative, le nombre d'élèves d'éveil musical bat tous les records avec une vingtaine de jeunes pousses! Et nous sommes heureux de vous annoncer la naissance d'un cours de Formation Musicale à destination des grands débutants (ado et adultes).

Nous avons également le plaisir de voir deux de nos élèves intégrer le Conservatoire d'Orléans, Marine Bourgoïn à la flûte traversière et Lucile Porret-Nallet à la contrebasse. Félicitations mesdemoiselles!



Coût : 5 255 € HT

Subvention DRAAC : 1 500 € HT (30%)

Mécénat de la Fondation du Patrimoine : 2 100 €

Inauguration de la restauration de la statue de Notre Dame de Cléry

La basilique, sanctuaire marial, abrite la statue de Notre Dame de Cléry, c'est en l'honneur de cette Vierge à l'Enfant que ce monument a été édifié. De nombreux pèlerins lui vouent une dévotion très fervente. Louis XI l'a souvent invoquée pour qu'Elle intercède en sa faveur et lui permette la réussite de ses entreprises.

Cette statue en bois polychrome date de la fin du 16^{ième} siècle et est classée monument historique en date du 2 mai 1907. Avec le temps cette sculpture a souffert et présentait des altérations. L'examen relevait des soulèvements de polychromie, des lacunes, des mauvais comblements de fissures et une possible infestation par des insectes xylophages.

La fondation « La Sauvegarde de l'Art Français » dont la mission est de porter secours à notre patrimoine menacé s'est proposée de prendre en charge la restauration. C'est grâce à l'implication de trois étudiants en master de Droit Public, Orientation Gestion Locale du Patrimoine Culturel, que cette entreprise a été lancée et a permis de récolter par le biais d'une souscription et de l'aide de la DRAC les fonds nécessaires.

Un marché public a permis de sélectionner madame Laure de Guiran, conservatrice et spécialisée dans la restauration des sculptures anciennes en bois. Après étude technologique et un constat d'état, elle a dépoussiéré et dégrassé la statue, fixé les soulèvements, comblé les lacunes et réparé les fissurations par des flipots. La couleur rose des carnations des visages et mains de la Vierge et de l'Enfant a été ravivée, le drapé du manteau de la Vierge a retrouvé sa couleur

naturelle en bois de chêne. La statue rayonne à nouveau en toute beauté dans son écrin.

La cérémonie de l'inauguration a eu lieu dimanche 25 juin à l'issue de la messe dominicale célébrée par le Père Sébastien Brière. Un exposé sur les origines de cette statue par Monique Girault et une conférence sur le métier de restauratrice ainsi que sur le travail réalisé sur la statue par Laure de Guiran sont venus clôturer cette manifestation.



Une nouvelle grille pour le caveau de Louis XI

L'ancienne plaque métallique, inesthétique et même dangereuse, qui fermait l'accès au tombeau de Louis XI ne s'intégrait pas avec la majesté du lieu.

Elle a été remplacée par une grille solide de type calorifère ancien en acier couleur bronze, brunie et patinée à la cire. Elle est faite d'un maillage de croix qui rappelle celle de Louis XI et permet une bien meilleure aération du caveau.

La bonne conservation des restes d'ossements, crânes et mâchoires, de Louis XI et de son épouse Charlotte de Savoie était menacée en raison d'une hygrométrie trop élevée. Le remplacement a été réalisé par l'entreprise La forge du Grall de Preuilly sur Claise.



Crèche intercommunale « les Marmousets »

Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant géré par un SIVU, la crèche accueille des enfants âgés de 10 semaines jusqu'à leur entrée à l'école maternelle, dont les parents résident sur les communes de Cléry Saint André, Mareau-aux-Prés ou Mézières-lez-Cléry.

La crèche familiale propose un accueil au domicile des assistantes maternelles auquel s'ajoute des temps collectifs au sein de la structure.

Une équipe pluridisciplinaire composée d'une éducatrice de jeunes enfants (directrice), une infirmière (directrice adjointe), une éducatrice de jeunes enfants, une auxiliaire de puériculture ainsi que 18 assistantes maternelles, accueillent les enfants dans le respect du projet éducatif de la structure.

Renseignements pour prendre contact au 02 38 45 76 56.

Investissement : 25 000 € pour le changement des huisseries dont subvention CAF de 16 000 euros
Fonctionnement dont participation annuelle des communes : 140 000 € dont 89 000 € pour la commune de Cléry en 2022.



Comment accompagner l'évolution de bébé dans son environnement ?

Le mercredi 11 octobre 2023, la crèche familiale « Les Marmousets » a organisé une soirée d'information.

Animé par deux ergothérapeutes spécialistes de la petite enfance, ce moment d'information a permis au public d'obtenir des conseils pratiques pour accueillir, accompagner et stimuler le développement du tout-petit.

Si les sujets autour de la petite-enfance vous intéressent et que vous avez manqué ce rendez-vous, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'équipe pour connaître les éventuelles autres conférences, programmées ou à venir.

CITOYENNETÉ

AFIN DE PRÉSERVER LA DOUCEUR DE VIVRE ET L'HARMONIE AU SEIN DE LA COMMUNE, NOUS VOUS REMERCIONS DE BIEN VOULOIR RESPECTER CES QUELQUES RÈGLES.



LINGETTES DANS LES TOILETTES

Ce type de déchets cause de graves dysfonctionnements dans le réseau d'assainissement

► Le coût des réparations liées à ces dysfonctionnements impacte le budget et par répercussion votre facture d'eau.



DÉJECTIONS CANINES

De plus en plus de déjections canines sont constatées sur nos trottoirs, malgré les efforts constants des agents municipaux. Des panonceaux ont été positionnés sur la commune rappelant aux propriétaires d'animaux les sanctions auxquelles ils s'exposent. ► Amende encourue : 68 €



ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET PIEDS DE MURS

Chacun est le jardinier du trottoir devant chez lui. Nous vous invitons à recourir aux méthodes durables : arrachage, binage, eau bouillante... et les déchets produits doivent être ramassés, compostés ou évacués en déchetterie.



ENTRETIEN ABORDS DE L'ARDOUX

Pour les propriétaires riverains d'un cours d'eau, l'enlèvement des embâcles et l'entretien de la végétation sont un devoir (Art. L-2015-14 du Code de l'Environnement).

Les bouquets de Cléry



Native de Cléry, Julie a découvert sa passion pour les fleurs dans cette charmante boutique du village en 2010.

Après une formation en CAP et un BP Fleuriste en alternance au Lycée horticole de La Mouillère à Orléans, elle a suivi une formation d'organisatrice événementielle et d'artificier.

Ayant à cœur de reprendre la boutique de son village où elle vous

propose compositions florales, bouquets de fleurs fraîches mais aussi des plantes intérieures et extérieures.

Grâce à sa formation dans l'événementiel elle vous accompagne sur vos projets (mariage, anniversaire, baptême, cérémonie...) et également l'installation des décorations sur place.

Julie fleurit aussi les événements douloureux en vous proposant des coussins, couronnes et tout style de compositions florales ainsi que l'entretien funéraire, nettoyage et fleurissement des sépultures.

Un service de livraison dans les communes attenantes à Cléry est possible.

Vous pouvez également retrouver les services postaux dans la boutique, et le point Relay colis.



Christine Champagne Dillinséger

Artiste plasticienne et hypnothérapeute, elle met ses compétences et son expérience de vie au service des personnes pour changer leur pensées sur elles-mêmes, pour donner le meilleur d'elles-mêmes et vivre la vie qui leur correspond.

Rencontrez-la pour faire le point ensemble. Lors des accompagnements, tous ses acquis lui permettront de vous révéler à vous-mêmes : hypnose, soins énergétiques ; photo magigraphique, dessin, modelage et peinture en conscience. Suite au premier entretien, vous définirez ensemble le programme qui mènera à votre épanouissement. Elle se fait une joie de

vous accompagner vers la révélation de votre Être, de votre Magie.

Christine Champagne Dillinséger 47C rue du Mal. Foch 45370 Cléry-Saint-André Port. : 06 33 48 90 48

Site : <https://www.kahem.fr/>



NUISANCES SONORES : HORAIRES À RESPECTER

Sur notre commune, les horaires autorisés pour les travaux bruyants (tonte, taille...) sont fixés par l'arrêté du Préfet du Loiret du 1er mars 1999.

- ▶ les jours ouvrés : 8h30-12h / 14h30-19h30
- ▶ les samedis : 9h-12h / 15h-19h
- ▶ les dimanches et jours fériés : 10h-12h



COLLECTE EN PORTE À PORTE

Bac noir - Lundi matin / Bac jaune - Mercredi matin (semaine paire). Sortir les bacs la veille au soir du jour de la collecte. Pour le confort et la sécurité, les bacs doivent être rentrés dans les 12h suivantes

- ▶ Amende encourue : 35€



POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

La commune est dotée de six points d'apport volontaire dont vous pouvez retrouver la liste des implantations sur notre site internet. ▶ Pour préserver la tranquillité des habitations les plus proches, merci de respecter le créneau horaire 8h-20h pour les dépôts.



CONCILIEUR DE JUSTICE

Il a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis, et impliquant des personnes physiques ou morales.

- ▶ Sur rendez-vous en Mairie, le second mercredi de chaque mois.



AASC - QWAN KI DO : 2 disciplines proposées



1/ **QWAN KI DO**, art martial sino-vietnamien

A partir de 7 ans, le mercredi à Cléry et vendredi à Meung sur Loire

Méthode d'arts martiaux sino-vietnamiens basé sur des techniques de :

- ▶ Combat, combat libre, pieds, poings, genoux, coudes...
- ▶ Saisies, clés de bras, balayages, projections, ciseaux...
- ▶ Techniques de mouvements et d'en-

chaînements codifiés

▶ L'art d'utiliser les armes : bâton long, court...

Programme d'enseignement adapté aux différentes périodes de la vie, la grande richesse qui le compose en fait une discipline originale et accessible à tous.



2/ **TAM THE**, gymnastique douce tournée vers le bien-être. A partir de 18 ans, le jeudi à Cléry st André

Le Tãm Thê est une gymnastique douce, psychocorporelle tournée vers l'interne et le bien-être :

- ▶ Tãm : l'état mental
 - ▶ Thê : le corps et son énergie
- La lenteur des gestes, l'exercice respiratoire et le travail de concentration en font une discipline à part entière

ou un excellent complément à la pratique des Arts Martiaux.

Vous avez toujours la possibilité de venir à 2 cours d'essais gratuits

Contacts : Murtuza TILKI : 06 76 11 76 80 / Facebook : Qwan Ki Do Cléry Saint André



CHORALE LES « VOIX D'ART DOUX »

L'année 2022/2023 a été marquée par des invitations.

Avec les chants de Noël, notre chorale et celle de Saint-Ay « ensemble » sous la houlette d'Anne-Marie Bruckner (cheffe de chœur des deux chorales) pour l'association « tom-pousse » aide à un enfant polyhandicapé de Chaingy, puis en mai pour l'association Rétina « mille chœurs pour un regard » avec les chorales d'Ardon « Syntonie » et de Marcilly-en-Villette « Choraline ».

Nous avons été invité par Ménestreau-en-Villette avec une ambiance chaleureuse.

Notre présence au forum des associations a accueilli plusieurs personnes motivées à nous rejoindre. Venez, faites vous plaisir, même sans connaissance musicale.

Tous les mardis de 20 h à 21h30 dans la salle de l'harmonie derrière la mairie.

Contacts : Marie-Françoise ROCHE 06 08 17 10 45

Carole BUREAU 06 86 79 56 05



JUMELAGE CLÉRY-HAÏTI

Concert à l'espace Loire du 7 juillet

C'est dans une ambiance très joyeuse que les orchestres de l'Harmonie de Cléry sous la direction de Stéphanie Moreau et des élèves du 3^e cycle du conservatoire d'Orléans sous la direction de Clément Joubert ont allié leurs talents pour donner un concert plein d'enthousiasme.

Ils nous ont joué une musique éclectique et variée, des morceaux de Gershwin, de Berstein, de Puccini et même du Hard Rock Stones, morceaux souvent arrangés par Clément Joubert pour les adapter aux orchestres. Avec humour et complicité ils nous ont présentés leurs choix musicaux pour notre plus grand plaisir.

Tous ces musiciens s'ils étaient heureux de jouer ensemble ils ont surtout joué dans un grand élan de générosité pour soutenir les enfants haïtiens. La quête de ce concert a été intégralement reversée pour eux. Un geste humanitaire que l'on se doit de saluer.



KRIZO THÉÂTRE

Ateliers théâtre à Cléry-Saint-André

Des rires pour le plaisir de la scène, c'est ce que propose Christophe Thébault pour partir tous ensemble dans une aventure pleine de frissons et de passions. Un carnaval de textes, de masques, de clowns, et même de danse... Un voyage dans un monde à l'envers pour les artistes en herbe, débutants ou

confirmés, pour partir dans des aventures possibles et impossibles, toujours avec bonheur et bonne humeur.
Atelier Adultes : le jeudi soir salle des Associations 20h-21h30
Atelier Enfants : le mercredi salle Ardoux 15h30-17h
Le 1er atelier est gratuit pour essayer / Prévoir une tenue souple.

Informations : krizotheatre@yahoo.fr / 06 07 22 26 65

SECOURS CATHOLIQUE : ÉQUIPE DE CLÉRY-PORTE DE SOLOGNE

Le stock alimentaire de notre collecte de Septembre 2022 s'étant épuisé très rapidement, l'équipe du secours catholique de CLÉRY-PORTES DE SOLOGNE a renouvelé l'opération « La Boîte en Plus » les 22 et 23 juin dernier.

En effet, nous faisons face à une augmentation très importante de personnes qui vivent dans des situations de grandes précarités. De plus, la livraison d'un colis alimentaire chez une famille permet de tisser un lien

social et leur permet de subvenir un peu mieux à leurs besoins quotidiens.

C'est pourquoi, avec le soutien de la Direction et du Personnel de l'Intermarché de CLÉRY ST ANDRÉ, cette opération a rencontré un vif succès.

Nous tenons également à remercier les clients de ce supermarché. Grâce à tous ces dons, nous apporterons aux plus démunis une bouffée d'oxygène et nous les aiderons à continuer dans leur quotidien.

MERCI POUR VOTRE GÉNÉROSITÉ

Afin d'améliorer notre engagement auprès des familles en difficulté et de participer à des actions ponctuelles (Boîte en plus...), l'équipe de CLÉRY-PORTES DE SOLOGNE a besoin de bénévoles. (TEL : 06 75 38 14 77)



ENTENTE COMMERCIALE ET ARTISANALE

L'Entente Commerciale et Artisanale de Cléry st André compte 32 adhérents en 2023. Nous avons eu à cœur de poursuivre notre action auprès des bouchons d'amour et les tirages au sort des cartes fidélité lors de nos réunions mensuelles.

En effet, il suffit aux Cléricois de faire tamponner chez les commerçants et artisans adhérents leur carte de fidélités lors de leurs achats afin de pouvoir participer aux tirages au sort et tenter de gagner 160€ en bon d'achat à utiliser dans ces mêmes entreprises.

Nous avons souhaité aider des associations de Cléry st André à travers le sponsoring de

certaines de leurs animations (tournoi du club de Tennis de Table, la première édition du marché de l'art de Cléry st André, tournoi du club de Tennis) et ainsi mettre en lumière les adhérents de l'entente au travers de banderoles comportant leurs logos.

Les acteurs économiques de notre commune qui souhaitent devenir adhérents peuvent nous contacter par mail à clery.ententecommerciale@orange.fr ainsi que les associations qui souhaiteraient postuler à un sponsoring lors d'une de leurs animations.



AAS CLÉRY TENNIS DE TABLE

La petite balle pour tous !

La section Tennis de Table de l'AAS Cléry vous invite à découvrir son sport en faisant un essai gratuit à n'importe quel moment de l'année.

Cette année, deux entraîneurs (Raffaël et Pierre) encadreront les entraînements dirigés le mercredi et le vendredi de 18h à 19h15.

Si vous souhaitez simplement passer un bon moment en tapant dans la balle entre amis, participez aux entraînements libres le mercredi de 18h à 21h et le vendredi de 18h à 20h.

Les entraînements se dérouleront au gymnase du collège à compter du mercredi 13 septembre.



Le tarif pour une licence « Loisir » est de 80 € et pour une licence « Compétition » à partir de 90 € (selon votre âge).

Une réduction de 20 € sera appliquée sur la cotisation du 2ème, 3ème... membre d'une même famille.

La pratique du tennis de table peut se faire à tout âge, il n'est jamais trop tard pour commencer donc n'hésitez pas à nous rejoindre.

*Pour tout contact : aascleryping@gmail.com
Blog : <https://tennisdetableclery.over-blog.com>*

L'ARCHE DES SOUVENIRS



Accueil de jour pour patients souffrants de pathologies neuro-évolutives de type Alzheimer. Informer, Accompagner, Soutenir les ma-

lades et leurs aidants au quotidien est la mission de l'accueil de jour.

L'accueil de jour a ouvert ses portes en 2010 et à ce jour a pris en soin plus de 275 patients. Notre établissement a su se faire une place dans le paysage médico-social du secteur : les orientations se font par les Centre hospitaliers d'Orléans et de Blois, les médecins traitants, les partenaires du médico-social (CLIC, les assistantes sociales du département, DAC, Services d'aides à domicile, SSIAD, etc).

L'accueil de jour reçoit les personnes atteintes de troubles cognitifs de 10h à 17h de 1 à 3 journées par semaine par groupe

de 10 patients.

Des activités mnésiques, artistiques, procédurales sont proposées chaque jour ainsi que des sorties (aquarium de Touraine, Safari train d'Autrèche, Canal de Briare, salon de thé, restaurant...).

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter l'équipe : 02.38.86.29.94 ou par mail à accueildejour.clery@orange.fr
Accueil de jour l'Arche des Souvenirs
94 rue du Maréchal Foch à Cléry-Saint-André.



CLÉRY RANDO

La saison a été riche en découvertes !

En avril, nous avons fait connaissance avec la région de Domfront-en-Poiraie, le château, la cité médiévale... En juin, c'est en Alsace que nous avons randonné. Chaque jour deux circuits différents permettaient à chacun de marcher selon sa forme tout en découvrant des points particuliers comme le Mont Saint Odile, les ruines des châteaux de Spesbourg et Andlau, les villes de Strasbourg, Obernai, Barr sans oublier la visite très émouvante, chargée d'histoire du Camp du Struthof. Le week-end d'octobre nous conduira à Provins.

Chaque semaine les marcheurs du club se retrouvent pour des parcours d'environ 7km le mardi matin et de 10 à 12km le mercredi matin. Une nouvelle activité « marche douce » a maintenant lieu le mardi après-midi. Un vendredi par mois c'est une marche de 20km sur la journée qui permet d'apprécier des paysages un peu plus éloignés.



Ce programme vous tente ? Alors, rejoignez notre club affilié à la Fédération Française de Randonnée.

Contact : clery-rando.aas@laposte.net - 06 88 36 97 16



HARMONIE DE CLÉRY

L'Harmonie de Cléry, est bien plus qu'un simple groupe musical. C'est un lien mélodique entre les générations, un pont entre les diverses facettes de notre village, et une source inépuisable de joie et d'inspiration. Les mélodies envoûtantes et les rythmes entraînants produits par ses talentueux musiciens résonnent dans nos rues, nos parcs et nos cœurs, tissant un lien harmonieux entre la musique et notre vie quotidienne.

Chaque rentrée est une nouvelle opportunité de célébrer nos réussites passées et de tracer de nouvelles mélodies pour l'avenir. Cette année, l'Harmonie de Cléry a préparé une série de performances exceptionnelles qui sauront enchanter vos oreilles et ravir vos sens. Des concerts en plein air aux soirées intimes, préparez-vous à être transportés dans un univers de sonorités qui reflètent la diversité et la richesse de notre ensemble.

De plus, l'Harmonie de Cléry accueille chaleureusement tous les amateurs de musique, qu'ils soient novices ou virtuoses. Si vous avez toujours rêvé de jouer d'un instrument ou de faire résonner vos talents musicaux, n'hésitez pas à rejoindre leurs rangs. Les répétitions hebdomadaires du vendredi soir sont non seulement une occasion de perfectionner vos compétences, mais aussi de tisser des liens forts avec d'autres mélomanes de la région.

Ensemble, faisons de cette nouvelle saison un véritable crescendo d'émotions et de découvertes. Que l'Harmonie de Cléry continue à unir nos âmes et à résonner comme le cœur battant de Cléry. Bonne rentrée à tous !

Vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : harmonieclery@gmail.com ou notre cheffe Stéphanie au 06 22 11 42 64



ASSOCIATION DIAGONALES : LE PLAISIR DE DANSER

N'hésitez pas à venir essayer !

L'association Diagonales propose des cours de danse dès l'âge de 3 ans. Les cours s'organisent en plusieurs temps : échauffement, déplacements, chorégraphies et/ ou ateliers d'improvisation. Il n'est pas nécessaire d'être souple ou d'avoir déjà pratiqué pour nous rejoindre. Vous pourrez en apprendre davantage en consultant le site :

<http://dancediagonales.wixsite.com/diagonales>

Les cours se déroulent chaque mercredi à la salle polyvalente des Bergerets de l'école publique de Cléry

► Eveil corporel (Atelier ludique de 45 mn en musique) - 3/5 ans - 17h15 à 18h

► Atelier danse - 6/10 ans - 18h à 19h

► Atelier danse Adultes - 19h15 à 20h45

Une représentation publique aura lieu en fin d'année.

Pour tous renseignements, contactez Stéphanie au 06 81 99 42 33 ou par mail à danse.diagonales@orange.fr



AAS CLÉRY TENNIS

Reprise, les joueurs sont prêts

L'AAS Cléry Tennis lance sa nouvelle saison tennistique après avoir clôturé la saison dernière sur un très beau tournoi qui s'est déroulé du 7 au 18 juin dernier. Le tournoi a accueilli plus de 60 participants (capacité maximale) sous une chaleur estivale avec des Cléricois au meilleur de leur forme. La finale hommes s'est en effet disputée entre deux joueurs du club, Anthony Sequeira et Denis Saussereau, tous deux récemment montés au classement (15/5) grâce à leur très beau parcours à Cléry. Denis Saussereau s'imposera 6/3 6/1. On notera également le très beau parcours de Thibaut Bruneau et Julien Delaville durant le tournoi.

La compétition étant l'objectif de nombreux adhérents, le club a organisé un premier TMC Dames (Tournoi Multi-Chances) le samedi 16 septembre. Il sera fait de même pour les enfants courant décembre. Et pour débiter l'année 2024, un tournoi double mixte interne est planifié début janvier.

La saison a débuté mais il n'est pas trop tard pour nous rejoindre au sein de la section.

Des licences sont proposées dès le plus jeune âge avec le baby tennis de 4 à 5 ans, l'école de tennis pour les enfants de 6 à 18 ans et des entraînements adultes. Des licences loisirs (sans entraînement) sont disponibles pour les personnes voulant jouer en famille ou entre amis, ainsi que des formules découvertes d'une durée de 3 à 5 mois selon la saison (remises pour la pratique en couple ou en famille).

Les inscriptions et paiements peuvent s'effectuer en ligne à l'adresse : <https://aas-clery-tennis.s2.yapla.com/fr/espace-membres>.

N'hésitez pas à nous contacter : clerytennis@gmail.com.

A bientôt sur les courts !



AAMM - LES MARMOUSETS

Été en fête

Toute l'année, s'est bien déroulée, nos petits Marmousets se sont bien amusés : séances de musique (intervenante musicale) lecture de contes (médiathèque de Mareau-aux-Prés et salon du livre), carnaval, kermesse, spectacle proposé par la compagnie « Les Têtes de Piafs », visites de la caserne des pompiers et de la ferme de Dry puis nous avons terminé l'année par des pique-niques et jeux d'eau.

Cet été, des activités ont été proposées par notre nouvelle Éducatrice Jeunes Enfants. Dans le jardin de la crèche, les enfants ont joué sur le thème des couleurs autour de l'eau, la peinture, les jeux, la motricité... Chez les assistantes maternelles, notre EJE a fait découvrir des bacs sensoriels sur les thèmes de la mer et de la ferme.

Toutes ces découvertes ont été appréciées des petits et des grands !

Nous remercions tous les intervenants qui nous ont permis de faire plaisir aux Marmousets.

AASC GYM DANSE FITNESS : NOUVELLE SAISON !!!!

Un franc succès au forum des associations avec toutes les bénévoles au complet, MERCI LES FILLES !!! Ce fut un bon moment :) Récapitulatif de nos différents cours que vous pourriez apprécier à l'Association Gym Danse de Cléry :



POUR LES ADULTES :

- ▶ Lundi 9h30 / 10h30h -10h30 / 11h30 RENFO
- ▶ Lundi 20h00 / 21h00 ZUMBA
- ▶ Mardi 15h45 / 16h45 Gym douce SENIORS
- ▶ Mardi 17h45 / 18h45 - 19h00 / 20h00 RENFO
- ▶ Mardi 20h30 / 21h30 YOGA
- ▶ Mercredi 9h / 10h – 20h30 / 21h30 – PILATES COMPLET
- ▶ Mercredi RENFO 18h30 / 19h30 - STEP 19h30 / 20h30 - FITDANCE 20h30 / 21h30

POUR LES ENFANTS :

- ▶ Mardi 17h (maternelles 4/5 ans) Eveil Gym
- ▶ Mercredi 14h (9/10/11 ans) Gym/GRS - 15h15 (6/7/8 ans) Gym/GRS
- ▶ Jeudi 19h / 20h30 (9/13 ans) 20h30 / 22h00 (14/19 ans) Modern jazz

Besoin d'information supplémentaire ? Contactez nous sur :

Aas.clery.gym.danse.fitness@gmail.com – Possibilité de payer en plusieurs fois

A bientôt pour une nouvelle saison en mouvement avec pleins de bons moments à partager :)

Le secret ? ne jamais s'arrêter !!!



CRÉATION-ACCUEIL

Activités de cette année :

► Voyage de juin à l'île de Madère

Il s'est très bien déroulé. Nous avons été à la découverte d'un oasis de verdure, d'une végétation luxuriante et de paysages naturels spectaculaires. La gentillesse des participants, leur générosité, leur bonne humeur ont contribué au succès de ce voyage. C'était tellement agréable de se retrouver chaque matin le sourire aux lèvres prêts à attaquer une nouvelle et intéressante journée.

► Voyage en baie de Somme :

Il a eu lieu du 18 au 20 septembre.

Projets pour l'année 2024

► Grand voyage ;

Nous vous proposons la découverte de l'Albanie entre mer Adriatique, nombreux massifs montagneux et grands lacs du 27 mai au 3 juin 2024. Hôtel 5*****, tout compris avec 5 jours ½ d'excursions. Pour tous renseignements contacter : Edda DI RAIMONDO : tél 06 16 57 48 89

► Sortie d'une journée

Elle aura lieu le 28 avril et aura pour but la découverte de la petite cité renaissance de La Ferté Bernard en Perche Sarthois. Visite guidée en petit train touristique et promenade en bateau sur les canaux de « La Petite Venise de l'Oues ». Visite du musée de la musique mécanique.

► Voyage de mi-septembre :

En cours d'étude : il comprendra la découverte de la côte sud de la Bretagne et une journée à Belle-Île en mer.

Pour tous renseignements concernant ces deux sorties, vous pouvez contacter : Maïté CHESNEAU : tél 06 81 26 70 88

Autres activités :

L'Atelier du mardi permet à nos adhérentes de pouvoir se retrouver et de partager des moments de convivialité. Si vous désirez avoir des renseignements sur ces activités contacter Liliane CESAIRE au 02 38 45 76 92

Nous serons présents à la foire aux pommes et au marché de Noël ou nous pourrons nous rencontrer.

Vous souhaitant un bon automne et espérant que ces destinations retiendront votre intérêt.



YOGA ET CRÉATIVITÉ

Cours de Hatha Yoga : Accessible à tous, adultes et grands adolescents.

Depuis septembre dernier, les cours de Hatha Yoga ont repris à l'Espace Loire depuis le 18 septembre. Ils ont lieu chaque lundi, en période scolaire, à 17h50, avec un réel succès.

Ces cours sont accessibles à tous, adultes et adolescents, chacun adaptant la pratique à sa juste mesure. Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année.

Si vous le souhaitez, vous pouvez venir participer à un cours, sans engagement. Venez quelques minutes avant le cours, munis de votre tapis de yoga et un coussin. Si la pratique proposée vous plaît,

vous pourrez alors vous inscrire à la fin du cours. Cette inscription vous donnera accès aux cours de Cléry, mais aussi à d'autres cours sur Orléans suivant vos disponibilités. Elle vous donnera également accès à des cours audio en ligne praticables à volonté. Yoga et Créativité organise également des stages en novembre et décembre, et une marche conviviale en octobre.



Vous trouverez de plus amples renseignements sur le site : www.yoga-creativite.fr ou Yoga et Créativité, 06 40 33 89 59. Adresse mail : yoga.creativite@orange.fr

CLÉRY SON HISTOIRE EN LUMIÈRES

La Compagnie de Cléry animera le château de Chambord à Noël

Depuis plusieurs années déjà, l'association du Son et Lumière de Cléry renouvelle chaque hiver un partenariat avec le château de Chambord pour l'animation des premiers week-ends de décembre, dans le cadre des fêtes de Noël. Ce sont les danseurs et les chevaliers de l'époque renaissance qui sont conviés.

C'est sous le nom de « La compagnie de Cléry », que le groupe constitué au sein de l'association, propose des animations médiévales, renaissance ou des années 40. La compagnie a aussi animé le Château de Vincennes et participe à différents campements tout au long de l'année, en particulier lors des fêtes de Jeanne d'Arc ou lors des Heures Historiques de Sully-sur-Loire.



Les danseurs de la compagnie se retrouvent tous les mardis soir à la salle des fêtes de Cléry pour répéter et préparer leurs spectacles. Contact : animations@cleryraconte.com

AAS Cléry Mareau Football

La période estivale se termine. Retour au travail pour les uns aux études pour les autres. C'est aussi la rentrée pour les associations sportives.

Le bureau et les éducateurs de la section foot sont à pied d'œuvre pour préparer cette rentrée.

Retour sur le terrain pour tous, l'école de football reprend pour accueillir les enfants, l'objectif est de prendre en charge toutes les catégories d'âge et faire participer tout le monde aux compétitions.

Les équipes seniors ont déjà repris les entraînements et les



compétitions, l'équipe fanion promu en 2ème division du Loiret va découvrir un nouveau championnat.

Tout au long de la saison le club prévoit les activités suivantes, Loto, Noël des enfants, Kermesse et tournoi de fin d'année pour les catégories jeunes, la première édition ayant été couronnée de succès. Pour terminer nous remercions la municipalité pour son aide aussi bien technique que financière ainsi que les bénévoles pour permettre le fonctionnement de notre club.

AMAP TERRES D'ARDOUX

AGIR pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne.

Nous ne défendons pas la nature, nous sommes la nature qui se défend. Adhérer à notre association est une action militante et concrète, aussi humble et modeste soit-elle,

en faveur des agriculteurs paysans locaux, qui démontrent que des pratiques respectueuses de la terre et des humains peuvent produire sobrement une alimentation saine pour tous. Nous travaillons avec 28 producteurs paysans en pratiques biologiques pour une large gamme de produits alimentaires de qualité (œufs, pain,

légumes, fruits, vins, bières, cidre, jus de fruits, huiles, graines, farines, pâtes, fromages, champignons, châtaignes, miel, viandes de bœuf, veau, agneau, porc, volailles, gâteaux, délices de fruits, tisanes). A l'AMAP, nous retrouvons la maîtrise de notre consommation auprès de producteurs que nous connaissons et rencontrons.

Soyons des consom'acteurs. Venez échanger à la distribution chaque vendredi de 18h à 19h sous la halle au pied de la Basilique.

<https://terresdardoux.fr>
terresdardoux@gmail.com



ABCD PARENTS D'ÉLÈVES

L'association fait le plein d'actions !

Après un atelier de confection de costumes pour Carnaval et une projection de film en mars, l'année scolaire s'est clôturée par la fête de fin d'année, organisée conjointement avec les enseignants des écoles des Bergerêts. Stands de jeux, buvette, tombola et boom étaient au rendez-vous et ont rencontré un réel succès. L'ABCD a également offert cette année un spectacle de bulles géantes aux élèves. 3 représentations ont eu lieu dans la cour de l'école pendant la kermesse. De quoi ravir petits et grands !!

Une après-midi de partage organisée

à la rentrée de septembre a permis de rencontrer les nouveaux parents. L'ABCD vous donne à présent rendez-vous pour de nombreuses manifestations sur ce dernier trimestre : Vente de gâteaux le vendredi 20 oct. pour commencer les vacances de la Toussaint, vide-greniers à l'Espace Loire le WE des 18-19 nov., présence au marché de Noël de Cléry en fin d'année ainsi que la traditionnelle vente de sapins de Noël. Ces temps de partage sont précieux et appréciés de tous. N'hésitez pas à nous rejoindre et à donner vos idées.

abcdparentsdeleves@gmail.com
www.facebook.com/abcdparentsdeleves



CLÉRY-SAINT-ANDRÉ EN TRANSITION

L'association Cléry-Saint-André en transition se compose de plusieurs branches agissant pour l'environnement.

Un des objectifs est la collaboration. Celle-ci a été mise en œuvre dans le cadre des actions de sensibilisation environnementale menées par le collège et auxquelles l'association contribue depuis maintenant 2 ans. Le collège de Cléry a reçu le prix de la collaboration par l'Académie pour récompenser ces actions (jardin en permaculture, haie de fruitiers, plantes décoratives pour la cour, etc.). La troisième année débute, sur le thème du compostage.

Le 14 Octobre 2023 se tient à Meung sur Loire «La fête des possibles» organisée par «Un coup de Meung pour la planète», à laquelle s'associent une dizaine de collectifs, dont «Cléry-St-André en transition», agissant dans le domaine de l'environnement.

Rejoignez-nous.

Web : <https://cleryentransition.fr>

mèl : clery.entransition@lilo.org

Facebook : [Clerysaintandreentransition](https://www.facebook.com/Clerysaintandreentransition)



LES GENÈTS D'OR

La vie au sein de l'association

Les Genets d'Or sont toujours ouverts tous les JEUDIS de l'année de 13h30 à 17h, au 102, rue de Saint-André, où de 15 à 18 adhérents se retrouvent afin de participer au jeux de société et au goûter distribué en fin d'après-midi.

Comme tous les ans, le repas de Noël suivi de la distribution des chocolats, a réuni 28

adhérents, en la salle des Genets d'Or, ce repas étant préparé par la Charcuterie LEBESNE.

Pour fêter Pâques, un couscous, a permis à 25 personnes de se retrouver. Ce couscous a été préparé par l'ETOILE fast-food.

Le 20 Juillet, nous nous sommes déplacés au restaurant l'ADDICTION, à Saint-Hilaire, pour le repas d'été.

Les Genets d'Or comptent actuellement 31 adhérents.

Toutes les personnes étant intéressées peuvent se présenter directement à la salle, 102 rue de Saint-André, à partir de 13h.30, tous les jeudis, ou pour tous renseignements téléphoner à la Présidente Pierrette GIRARD, au 06 86 30 62 10.

AAS Cléry Basket

Toujours plus haut



Après une saison riche en événements dont la sortie avec plus de 200 membres du club et parents au premier match de l'OLB à CO'Met, une nouvelle aventure démarre avec cette saison 2023-2024.

Le club continue à se développer avec votre participation et soutien afin d'offrir les conditions de progrès (bénévoles, salarié, créneaux d'entraînements doublés dès les U9) et de plaisir dans la pratique du basket.

Cela s'est déjà ressenti dans les résultats de la saison dernière.

Les week-ends, venez encourager, en plus de nos équipes jeunes, nos 2 équipes séniors compétition (Dm3 et Dm4) qui ont pour objectif d'aller chercher un titre.

Nous travaillons avec les élus à la création d'un plateau technique extérieur multisports. Nous recherchons bénévoles, partenaires et sponsors pour nous aider au développement du club.

Vous trouverez les informations sur le club, les événements, contacts et inscription en ligne sur Facebook, Instagram, clerybasket.fr.

Venez faire un essai sans obligation d'adhésion, et si cela vous plaît, rejoignez nos équipes garçons et filles pour cette saison. clerybasket@gmail.com

Tél : 06 77 40 46 04 (Anne, secrétaire)



MOTO CLUB SAINT ANDRE

Une saison 2022 bien remplie !

Toute l'équipe du Moto Club Saint André a eu le plaisir de renouer avec les manifestations ! Après 3 années de pause forcée, nous avons repris le chemin des compétitions et avons accueilli un public nombreux lors de notre motocross de mai dernier.

Fin juin, nous nous sommes lancés un nouveau défi : utiliser notre site pour une manifestation autre que le motocross, mais toujours en lien avec le milieu motorisé : le Motor N'Co Festival ! du soleil, des exposants, du public, et l'aide plus que précieuse de nombreuses associations locales et particuliers passionnés, ont fait de cette journée une première expérience réussie ! Nous ne manquerons pas de vous annoncer, une fois la décision prise, les dates 2023 de notre motocross annuel et de la 2ème édition du Motor N'Co Festival !

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter au 0626707847.



*Moto Club Saint André
97 rue de la Plaine d'Azenne
45370 Cléry Saint André
motoclubsaintandre@gmail.com*



AUX ALENTOURS – Espaces des Arts

A vos crayons, pinceaux, argile...

L'association « Aux Alentours – Espace des arts » vous accueille pour sa rentrée 2023-2024.

Après une belle année 2022-2023 de cours, stages, expositions et Marché de l'art, nous sommes heureux de prolonger ces moments de partage avec nos élèves, professeurs, adhérents, dans nos ateliers de Peinture, de Modelage d'Argile, d'Aquarelle, de Dessin, de Calligraphie ; des cours pour adultes et enfants.

Vous pouvez consulter le planning et nos informations sur notre *Facebook AuxAlentours Espace DesArts* ou notre site internet :

<https://auxalentoursarts.wixsite.com/auxalentours>.

Par ailleurs, si vous êtes curieux, allez voir la belle fresque, installée dans la Basilique de Cléry-Saint-André, réalisée par nos élèves à l'occasion du 600^e anniversaire de la naissance de Louis XI, fêté le 25 juin dernier.

Les ateliers sont ouverts toute l'année, n'hésitez donc pas à nous contacter quand vous le souhaitez. Au plaisir de vous rencontrer !

Agissons ensemble pour Cléry-Saint-André

Mi-mandat

La page du mi-mandat se tourne. L'équipe municipale se doit d'établir un bilan des actions menées durant ces 3 premières années et donner à ses administrés la feuille de route pour les 3 prochaines. Ce premier chapitre est riche en initiatives : travaux de voirie, réalisation de la liaison douce proche du groupe scolaire, rénovation du restaurant scolaire, extension du périscolaire ... Plutôt que de risquer un inventaire possiblement ennuyeux de l'ensemble des réalisations il nous apparaît plus utile d'aller à votre écoute, de rencontrer ceux et celles qui souhaitent une information de vive voix, des explications sur des points précis, des remarques, de vous informer des projets en cours. C'est un échange sur le terrain que nous vous soumettons. Pour éviter une réunion regroupant de trop nombreuses personnes ne facilitant pas l'échange nous vous proposons de nous retrouver par secteur de notre commune en se calquant sur ceux des bureaux de vote (mairie, St André, espace Ardoux).

Diffuser les bonnes informations et voir que nous sommes à vos côtés, que nous poursuivons notre travail d'élus responsables pour le bien de la collectivité. Notre travail est le fruit d'une bonne gestion budgétaire et d'une réflexion approfondie pour apporter le meilleur service aux Cléricois.

Vivre ensemble à Cléry-Saint-André

Mi-mandat, RAS

A mi-mandat, le programme de la majorité est conforme aux promesses : le restaurant scolaire est refait à minima, sans self, et l'espace associatif a été rénové à St André. Nous sommes parmi les communes les moins endettées pour notre taille. Quand on n'investit pas pour l'avenir, faut-il en conclure que l'on fait bonne gestion ?

Notre groupe pose souvent des questions en Conseil municipal. Ce fut récemment le cas s'agissant des subventions à l'école privée, afin d'avoir des précisions sur l'utilisation de l'argent public. Nous n'avons pas eu les réponses à nos questions, mais le dialogue a au moins permis d'éclairer les votes. Il est rare que nous votions contre les délibérations proposées, puisqu'elles sont très banales et de simple gestion. Nous faisons régulièrement des propositions concernant l'écologie et l'éducation. Sans illusions, mais constructives.

Peut-être aurez-vous noté que le groupe « Un nouveau souffle pour Cléry » fait de notables efforts pour rejoindre la majorité. La fusion devrait néanmoins attendre le prochain mandat, et une nouvelle génération d'élus représentant les nuances conservatrices.

Nous proposerons une perspective plus créative, plus attentive à l'écologie et à la vie sociale. N'hésitez pas à nous rejoindre pour y contribuer.

Un nouveau souffle pour Cléry-Saint-André

Un Nouveau Souffle Pour Cléry Saint André souhaite la bienvenue à notre nouvelle conseillère municipale Brigitte Martin. Cette arrivée redistribue les cartes de l'opposition et nous espérons que les trois prochaines années nous permettront de travailler en bonne entente avec la majorité.

Vous pouvez retrouver notre bilan de mi-mandat sur le lien suivant : <https://www.youtube.com/watch?v=ZUpGvm4v15U>

Et suivre notre actualité sur facebook en suivant ce lien : <https://www.facebook.com/unnouveausoufflepourclery>

Exceptionnellement, alors que je dispose de 1100 caractères pour communiquer sur le bulletin municipal, comme il n'y a pas d'autre sujet d'actualité, je n'utiliserai que cet espace.

Bonne foire aux pommes à toutes et à tous !



CLÉRY-SAINT-ANDRÉ

EN DIRECT SUR VOTRE SMARTPHONE !



!
Toute
l'actualité
de la ville en
temps réel

Avec Citykomi®,
l'application
des collectivités
zéro pub
zéro donnée
personnelle.

1

► **TÉLÉCHARGEZ
L'APPLICATION
CITYKOMI®**
C'est gratuit !



2

► **FLASHEZ
CE QR CODE**
pour vous
abonner



3

► **RECEVEZ
VOS ALERTES
EN DIRECT**
sur votre
smartphone

